



COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE

Conseil Communautaire du 25 juin 2026 – 19h00

Salle Keller à Dannemarie

Sous la Présidence de Nicolas HOLLEVILLE, Président,

sur convocation en date du 19 juin 2026

Liste des délibérations

1^{ère} partie publiée le 26 juin 2026

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Franck GRANDGIRARD est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° C20260610

Election modification désignation représentants à l'AFUT Sud-Alsace

Vote : 52 pour, 1 contre, 0 abstention

DELIBERATION N° C20260620A

Créations d'emplois permanents

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° C20260621A

Créations d'emplois non permanents

Vote : 52 pour, 1 contre, 1 abstention

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 25 juin 2026 – 19h00

Désignation modification représentants à l'AFUT Sud-Alsace
Délibération n° C20260610

Sous la présidence de Monsieur Nicolas HOLLEVILLE

Et sur invitation en date du 19 juin 2026

Sont présents 41 membres titulaires
Sont absents 18 membres
- Dont suppléés : 06
- Dont représentés : 06

Votants : 53
- Dont « pour » : 52
- Dont « contre » : 01
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	WERNER	Stéphane	Titulaire/M	X			
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	BOSSWINGEL	Rachel	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBBERGER	Thierry	Titulaire/M			X	SCHLIENGER Bernadette
	SCHLIENGER <i>Procuration</i>	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/M	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	GASCHY	Benoît	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	BLONDE	Mathieu	Titulaire/M	X			
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	ASTGEN	Denis	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	SIMET	Luc	Titulaire/A	X			
	DZIURDZI	Marie-Laure	Titulaire/A	X			
	VIRON	Boris	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	VERCOUTER	Lionel	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	BRUN	Vincent	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	
ETEIMBES	KLINGLER	Thierry	Titulaire/M		X		
FALKWILLER	GROSS	Pascal	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M		X		
GILDWILLER	SCHNOEBELN	Virginie	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	RICKLIN <i>Procuration</i>	Christophe	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A			X	RICKLIN Christophe
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M		X		
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	ADAM	Jean-Bernard	Titulaire/M	X			
MAGNY	LAPOTRE	Denis	Titulaire/M	X			
MANSPACH	WIEDEMANN	Pascal	Titulaire/M	X			
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	DAUBIAN DELISLE	Bertrand	Titulaire/M			X	
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/M			X	CONRAD Jean-Louis
	CONRAD <i>Procuration</i>	Jean-Louis	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
ROMAGNY	PROB	Anne	Titulaire/M			X	
SAINT-COSME	JULIEN	Loïc	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			



SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X		
	HOFSTETTER	Geneviève	Titulaire/A			X BARNABE Maurice
	PONCET	Stéphane	Titulaire/A	X		
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X		
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M			X SOMMERHALTER Pascal
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X		
STRUETH	ZINCK	Jean-Michel	Titulaire/M		X	
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG <i>Procuration</i>	Francis	Titulaire/M	X		
TRAUBACH-le-HAUT	WELTERLIN	Marie	Titulaire/M	X		
UEBERSTRASS	WININGER	Sébastien	Titulaire/M	X		
VALDIEU-LUTRAN	STUTZMANN	Marc	Titulaire/M		X	
WOLFERSDORF	KRESS	Nicolas	Titulaire/M			X ROBISCHUNG Francis

DELIBERATION N° C20260610
ADMINISTRATION GENERALE
ELECTION MODIFICATION
DESIGNATION REPRESENTANTS A L'AFUT Sud-Alsace

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le renouvellement du Conseil Communautaire en date du 09 avril 2026 ;

Vu la délibération n° C20260439 en séance du Conseil Communautaire en date du 23 avril 2026, désignant les représentants de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue à l'Agence de Fabrique Urbaine & territoriale (AFUT) Sud-Alsace ;

Vu le souhait du Président, M. Nicolas HOLLEVILLE de siéger en qualité de suppléant en lieu et place de titulaire à l'AFUT Sud-Alsace ;

Considérant que le Vice-Président, M. Nicolas KRESS est favorable pour siéger en qualité de titulaire à l'AFUT Sud Alsace ;

Considérant que le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de ses membres présents de ne pas recourir au scrutin secret ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 52 voix pour, 01 voix contre et 0 abstention :

DESIGNE en tant que représentants de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue pour siéger à l'AFUT Sud-Alsace, les élus de la manière suivante :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. KRESS Nicolas	M. HOLLEVILLE Nicolas

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
 Le Président, Nicolas HOLLEVILLE

Le secrétaire de séance, Franck GRANDGIRARD

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 25 juin 2026 – 19h00

Créations d'emplois permanents

Délibération n° C20260620A

Sous la présidence de Monsieur Nicolas HOLLEVILLE

Et sur invitation en date du 19 juin 2026

Sont présents 42 membres titulaires
Sont absents 17 membres
- Dont suppléés : 06
- Dont représentés : 06

Votants : 54
- Dont « pour » : 54
- Dont « contre » : 0
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	WERNER	Stéphane	Titulaire/M	X			
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	BOSSWINGEL	Rachel	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M			X	SCHLIENGER Bernadette
	SCHLIENGER <i>Procuration</i>	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/M	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	GASCHY	Benoît	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	BLONDE	Mathieu	Titulaire/M	X			
BRETTEEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	ASTGEN	Denis	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	SIMET	Luc	Titulaire/A	X			
	DZIURDZI	Marie-Laure	Titulaire/A	X			
VIRON	Boris	Titulaire/CM	X				
DIEFMATTEN	VERCOUTER	Lionel	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	BRUN	Vincent	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	KLINGLER	Thierry	Titulaire/M		X		
FALKWILLER	GROSS	Pascal	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M		X		
GILDWILLER	SCHNOEBELN	Virginie	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	RICKLIN <i>Procuration</i>	Christophe	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A			X	RICKLIN Christophe
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M		X		
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	ADAM	Jean-Bernard	Titulaire/M	X			
MAGNY	LAPOTRE	Denis	Titulaire/M	X			
MANSPACH	WIEDEMANN	Pascal	Titulaire/M	X			
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	DAUBIAN DELISLE	Bertrand	Titulaire/M			X	
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/M			X	CONRAD Jean-Louis
	CONRAD <i>Procuration</i>	Jean-Louis	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER <i>Procuration</i>	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
ROMAGNY	PROB	Anne	Titulaire/M			X	
SAINT-COSME	JULIEN	Loïc	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	HOFSTETTER	Geneviève	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	PONCET	Stéphane	Titulaire/A	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M			X	SOMMERHALTER Pascal
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	ZINCK	Jean-Michel	Titulaire/M		X		
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG <i>Procuration</i>	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	WELTERLIN	Marie	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	WININGER	Sébastien	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	STUTZMANN	Marc	Titulaire/M		X		
WOLFERSDORF	KRESS	Nicolas	Titulaire/M			X	ROBISCHUNG Francis

DELIBERATION N° C20260620A

MOYENS GENERAUX - RH

CREATIONS D'EMPLOIS PERMANENTS

L'organe délibérant,

Sur rapport de l'autorité territoriale,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2313-1 et R2313-3 ;
- Vu** le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L313-1 et suivants et ses articles L411-1 et suivants ;
- Vu** le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents ;
- Vu** l'état du Personnel de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue ;
- Vu** le budget de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue ;

Considérant qu'il convient de procéder aux créations des emplois permanents tels que présentés ci-après :

Emploi 1 : Adjoint territorial d'animation

Création de 5 postes pour pérennisation des emplois

Cadre d'emplois : Adjoint territorial d'animation / tous grades

Temps de travail : 7/35°

Responsable hiérarchique : Responsable du service péri/extrascolaire/restauration scolaire

Les missions principales sont les suivantes :

- ✓ Accueillir des groupes d'enfants et concevoir, proposer et animer des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet politique et des orientations éducatives de la collectivité
- ✓ Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- ✓ Transport des enfants
- ✓ Participation à l'hygiène des locaux

Date de mise en œuvre : 1er août 2026

Emploi 2 : Adjoint territorial d'animation

Création de 2 postes pour pérennisation des emplois

Cadre d'emplois : Adjoint d'animation – Catégorie C / tous grades

Temps de travail : 10/35°

Responsable Hiérarchique : Responsable du service péri/extrascolaire/restauration scolaire

Les missions principales sont les suivantes :

- ✓ Accueillir des groupes d'enfants et concevoir, proposer et animer des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet politique et des orientations éducatives de la collectivité
- ✓ Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- ✓ Transport des enfants
- ✓ Participation à l'hygiène des locaux

Date de mise en œuvre : 1er août 2026

Emploi 3 : Adjoint territorial d'animation

Pour répondre aux besoins du service et pour limiter les heures complémentaires, il convient de réajuster le temps de travail d'un agent

Cadre d'emplois : Adjoint d'animation – Catégorie C / tous grades

Temps de travail : 26/35°

Responsable Hiérarchique : Responsable du service péri/extrascolaire/restauration scolaire

Les missions principales sont les suivantes :

- ✓ Accueillir des groupes d'enfants et concevoir, proposer et animer des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet politique et des orientations éducatives de la collectivité
- ✓ Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- ✓ Transport des enfants
- ✓ Participation à l'hygiène des locaux

Date de mise en œuvre : 1er juillet 2026

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 17 juin 2026.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité DECIDE :

Article 1 :

De créer les emplois permanents tels que présentés ci-dessus.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à l'actualisation de l'état du personnel.

Article 2 :

L'autorité territoriale est chargée de procéder au recrutement d'un fonctionnaire sur ces emplois permanents et de prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Article 3 :

L'autorité territoriale est chargée de procéder à la déclaration de création de ces dits-emplois auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Nicolas HOLLEVILLE



Le secrétaire de séance, Franck GRANDGIRARD





Une ampliation de la présente délibération sera adressée :

- au Représentant de l'État ;
- au Président du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin.

La présente délibération est rendue exécutoire par publication le 26 juin 2026.

L'autorité territoriale informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 25 juin 2026 – 19h00

Créations d'emplois non permanents

Délibération n° C20260621A

Sous la présidence de Monsieur Nicolas HOLLEVILLE

Et sur invitation en date du 19 juin 2026

Sont présents 42 membres titulaires
Sont absents 17 membres
- Dont suppléés : 06
- Dont représentés : 06

Votants : 54
- Dont « pour » : 52
- Dont « contre » : 01
Dont abstention : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	WERNER	Stéphane	Titulaire/M	X			
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	BOSSWINGEL	Rachel	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M			X	SCHLIENGER Bernadette
	SCHLIENGER <i>Procuration</i>	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/M	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	GASCHY	Benoît	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	BLONDE	Mathieu	Titulaire/M	X			
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	ASTGEN	Denis	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	SIMET	Luc	Titulaire/A	X			
	DZIURDZI	Marie-Laure	Titulaire/A	X			
	VIRON	Boris	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	VERCOUTER	Lionel	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	BRUN	Vincent	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	KLINGLER	Thierry	Titulaire/M		X		
FALKWILLER	GROSS	Pascal	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M		X		
GILDWILLER	SCHNOEBELEN	Virginie	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	RICKLIN <i>Procuration</i>	Christophe	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A			X	RICKLIN Christophe
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M		X		
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	ADAM	Jean-Bernard	Titulaire/M	X			
MAGNY	LAPOTRE	Denis	Titulaire/M	X			
MANSPACH	WIEDEMANN	Pascal	Titulaire/M	X			
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTRoux-JEUNE	DAUBIAN DELISLE	Bertrand	Titulaire/M			X	
MONTRoux-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/M			X	CONRAD Jean-Louis
	CONRAD <i>Procuration</i>	Jean-Louis	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER <i>Procuration</i>	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETTWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
ROMAGNY	PROB	Anne	Titulaire/M			X	
SAINT-COSME	JULIEN	Loïc	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	HOFSTETTER	Geneviève	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	PONCET	Stéphane	Titulaire/A	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M			X	SOMMERHALTER Pascal
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	ZINCK	Jean-Michel	Titulaire/M		X		
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG <i>Procuration</i>	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	WELTERLIN	Marie	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	WININGER	Sébastien	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	STUTZMANN	Marc	Titulaire/M		X		
WOLFERSDORF	KRESS	Nicolas	Titulaire/M			X	ROBISCHUNG Francis

DELIBERATION N° C20260621A MOYENS GENERAUX - RH CREATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS

L'organe délibérant,

Sur rapport de l'autorité territoriale,

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** l'article L. 332-24° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération identifiés, recruter un agent par un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération ;
- Vu** les articles L. 332-23 à L. 332-26 du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour répondre à un besoin temporaire ;
- Vu** l'état du Personnel de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue ;
- Vu** le budget de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue ;
- Vu** l'avis du Comité Social Territorial en date du 17 juin 2026.

Considérant qu'il convient de procéder aux créations des emplois non permanents tels que présentés ci-après, compte-tenu de la nécessité de répondre aux orientations politiques de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue :

Emploi 1 : Chargé de mission développement économique et commerce

Cadre d'emplois : Rédacteur – Catégorie B / tous grades

Temps de travail : 28/35° (TNC)

Responsable Hiérarchique : Responsable du pôle développement territorial

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Economie : Accueillir et accompagner des porteurs de projets en lien avec le responsable de service
- ✓ Venir en soutien du responsable de service dans l'animation économique territoriale
- ✓ Commerce : Assurer le rôle de manager de commerce à l'échelle intercommunale
- ✓ Suivre les dispositifs d'aide au commerce de proximité
- ✓ Lutter contre la vacance commerciale
- ✓ Créer une base de données sur les commerces, les porteurs de projets, les locaux vacants...
- ✓ Mettre en place des outils de conduite de projets et pilotage

Date de mise en œuvre : 1er juillet 2026 pour 1 an en CDD

Emploi 2 : Alternant BPJEPS ASEC + certificat complémentaire Direction ACM

Cadre d'emplois : Apprenti

Temps de travail : 35/35°

Responsable hiérarchique : Directrice de la direction des solidarités et du service aux familles

Les missions principales sont les suivantes :

Dans le cadre du service périscolaire en lien avec le directeur de la structure : Assurer le fonctionnement de la structure, l'élaboration du projet pédagogique

- ✓ Elaborer, suivre et évaluer le projet pédagogique
- ✓ Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites les temps de périscolaires y compris les déplacements
- ✓ Encadrer les enfants et participer aux animations
- ✓ Organiser l'accueil en adéquation avec les demandes et les besoins des familles
- ✓ Être garant du respect des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire
- ✓ Assurer la coordination des équipes

Dans le cadre de la politique jeunesse et ados de la CCSAL (mercredi et extra-scolaire) : Accueillir des groupes d'enfants, concevoir, proposer et animer des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet politique et des orientations éducatives de la collectivité

- ✓ Initier et animer des projets en lien avec la politique jeunesse de la collectivité

Date de mise en œuvre : 27 août 2026 pour 3 ans maximum

Emploi 3 : Adjoint territorial d'animation

Création de 4 postes non-permanents / inscriptions 2026-2027

Cadre d'emplois : Adjoint territorial d'animation / tous grades

Temps de travail : 17.5/35°

Responsable hiérarchique : Responsable du service péri/extrascolaire/restauration scolaire

Les missions principales sont les suivantes :

- ✓ Accueillir des groupes d'enfants et concevoir, proposer et animer des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet politique et des orientations éducatives de la collectivité
- ✓ Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- ✓ Transport des enfants
- ✓ Participation à l'hygiène des locaux

Date de mise en œuvre : 31 août 2026

Emploi 4 : Adjoint territorial d'animation

Création de 5 postes non-permanents / inscriptions 2026-2027

Cadre d'emplois : Adjoint d'animation – Catégorie C / tous grades

Temps de travail : 10/35°

Responsable Hiérarchique : Responsable du service péri/extrascolaire/restauration scolaire

Les principales missions seront de :

- ✓ Accueillir des groupes d'enfants et concevoir, proposer et animer des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet politique et des orientations éducatives de la collectivité
- ✓ Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- ✓ Transport des enfants
- ✓ Participation à l'hygiène des locaux

Date de mise en œuvre : 31 août 2026

Emploi 5 : Adjoint territorial d'animation

Création de 2 emplois saisonniers

Cadre d'emplois : Adjoint d'animation – Catégorie C / tous grades

Temps de travail : 35/35°

Responsable Hiérarchique : Responsable du service péri/extrascolaire/restauration scolaire

Les principales missions seront de :

- ✓ Accueillir des groupes d'enfants et concevoir, proposer et animer des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet politique et des orientations éducatives de la collectivité
- ✓ Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- ✓ Assurer le transport des enfants lors des sorties
- ✓ Participer à l'hygiène des locaux et des espaces d'activités

Date de mise en œuvre : 26 juin 2026

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 52 voix pour, 01 voix contre et 01 abstention, DECIDE :

Article 1 :

De créer les emplois non permanents tels que présentés ci-dessus.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à l'actualisation de l'état du Personnel.

Article 2 :

L'autorité territoriale est chargée de procéder au recrutement des agents contractuels sur ces emplois non permanents et de prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Article 3 :

L'autorité territoriale est chargée de procéder à la déclaration de création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Nicolas HOLLEVILLE



Le secrétaire de séance, Franck GRANDGIRARD



Une ampliation de la présente délibération sera adressée :

- au Représentant de l'État ;
- au Président du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin.

La présente délibération est rendue exécutoire par publication le 26 juin 2026.

L'autorité territoriale informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.